

tenue sous la présidence de Monsieur SALVAGE DE LANFRANCHI, assisté(e)
de Madame ARNIAUD et Madame FAYARD, Conseillères
En présence de Monsieur TREBUCHET, Rapporteur public
Madame BOUCHUT, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2503685	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 24 septembre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E	Maître GONAND Benjamin
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
02)	DOSSIER N° 2503690	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 12 février 2025 par laquelle le préfet du Var a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	Maître DALANÇON Clément
Défendeur	PREFECTURE DU VAR	
04)	DOSSIER N° 2503693	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 28 janvier 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître LEONARD Anne
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

05)	DOSSIER N° 2503695	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 07 octobre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître KUHN-MASSOT Olivier
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
06)	DOSSIER N° 2503696	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 03 février 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
09)	DOSSIER N° 2503710	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 29 janvier 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

10)	DOSSIER N° 2503711	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 03 février 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître MABILON Salomé (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
11)	DOSSIER N° 2503716	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 24 octobre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître BELOTTI Morgane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
12)	DOSSIER N° 2503718	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 20 février 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur H	Maître BACHTLI Hamdi (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

13)	DOSSIER N° 2503719	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 30 janvier 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
14)	DOSSIER N° 2504248	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 17 juillet 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Maître QUINSON Laurie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
15)	DOSSIER N° 2504253	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 31 décembre 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur H	Maître VINCENSINI Jean-Christophe
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

11 heures 30

16)	DOSSIER N° 2504255	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 14 janvier 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P	Maître RAPPÀ Marielle
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
17)	DOSSIER N° 2504258	RAPPORTEURE: Madame Claire ARNIAUD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 08 janvier 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître CARMIER Sylvain
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
18)	DOSSIER N° 2504240	RAPPORTEURE: Madame Claire ARNIAUD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 21 février 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame H	Maître BOUYADOU Sofia
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

Arrêté le 30/09/2025

Le président du tribunal